



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gouvernement

Question écrite n° 24377

Texte de la question

Mme Odile Saugues attire l'attention de M. le Premier ministre sur les engagements pris par lui pour que le Gouvernement reste « en proximité avec les Français ». Dans une tribune publiée par le journal Sud-Ouest le 11 août 2002, il écrivait que les membres de son gouvernement passeront une semaine par mois hors de Paris. Cette décision avait visiblement rencontré des réticences de la part de plusieurs membres de son gouvernement. Aussi elle lui demande de lui indiquer, pour chaque ministre concerné, le temps passé en province pour chaque mois écoulé depuis la publication de cette tribune. - Question transmise à M. le secrétaire d'État aux relations avec le Parlement.

Texte de la réponse

Comme l'a rappelé à plusieurs reprises le Premier ministre, « le Gouvernement doit rester proche des Français ». Le Premier ministre a ainsi appelé les ministres à déconcentrer leurs services quelques jours en région afin de poursuivre le dialogue sur le terrain avec les citoyens, les administrations territoriales et les élus locaux. De nombreux pôles ministériels ont ainsi procédé à une telle déconcentration. À titre d'exemple, Jean-Jacques Aillagon a déconcentré à Toulouse, en septembre 2002, son cabinet et les 12 directions du ministère de la culture et de la communication. Le ministre du tourisme a, pour sa part, délocalisé en mars 2003 son cabinet et ses services en Savoie. Certains ministères ont même renouvelé cette opération à plusieurs reprises. À titre d'exemple, en douze mois, le secrétariat d'État aux transports et à la mer a été délocalisé en Alsace (octobre 2002), en Languedoc-Roussillon (décembre 2002), en Bourgogne (avril 2003) et en Basse-Normandie (octobre 2003). En outre, depuis la nomination du Gouvernement, des déplacements ministériels ont été organisés dans toutes les régions. Les ministres ont effectué près de 1 750 déplacements dans les départements de France entre le 8 mai 2002 et le 30 juin 2003. En allant à la rencontre des services déconcentrés de l'État et en tenant des réunions de travail avec les acteurs locaux, le Gouvernement entend ainsi rester au plus près des préoccupations quotidiennes des Français afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24377

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 2003, page 6849

Réponse publiée le : 27 octobre 2003, page 8265